

Vos questions / nos réponses

# Aide

Par [Profil supprimé](#) Postée le 10/10/2018 20:52

Bonjour

J'ai un problème par rapport aux paris sportifs

Je n'arrive pas à sortir de ce fléau. Je suis toujours à la recherche de côte je sais que sa paye jamais mais je continu j'ai juste à appuyer sur un bouton et mon compte unibet se recharge. En quelques années j'ai du perdre plus de 10 000€ de paris mais le chiffre ne m'inquiète même pas c'est sa le plus grave. 70% de mes revenus passe pour jouer. J'ai vraiment besoin d'aide car je le vie très mal.

Si kk1 veut en parler je serai preneur.

Merci

---

## Mise en ligne le 12/10/2018

Bonjour,

Au vu du descriptif que vous nous faites de votre situation, en effet, vous avez un trouble avec votre pratique du jeu d'argent.

Ceci étant, vous avez également pris la mesure de l'enjeu de votre situation, laquelle il faut le dire, est inquiétante puisqu'il ne vous reste que 30 % de vos revenus pour vivre alors que le reste est affecté au jeu. Cette situation est pour le moins anormale, vous l'admettez et êtes prêt à en parler.

Aussi, nous vous conseillons de vous rapprocher des professionnels qui vont vous accueillir et vous écouter. Ce sont des spécialistes de l'addiction aux jeux d'argent et après vous avoir écouté ils vous proposeront quelques pistes de réflexion pour vous aider redéfinir votre situation. Nous vous indiquerons en bas de page quelques adresses pour les contacter gratuitement et en toute discrétion. Il s'agit des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où des médfecons, psychiatres, psychologues, etc vous accueilleront, vous aideront et vous conseilleront sur l'attitude à adopter ou non par rapport à votre addiction.

Par delà cette démarche il en existe d'autres qu'il vous sera peut-être très utile d'envisager et de mettre en place. Entre autres, vous pouvez par exemple demander et obtenir une autolimitation à votre opérateur qui sera obligé de ne pas vous faire dépasser en mise la somme que vous aurez préalablement fixée. Vous pouvez

également procéder à la clôture de votre compte et ainsi ne plus accéder au jeu durant cette fermeture. Si vous vous sentez prêt à monter d'un cran, vous pouvez purement et simplement supprimer vos comptes ou encore, le summum, vous faire interdire de jouer. Cette interdiction est à demander au service Courses et jeux du Ministère de l'intérieur, elle est valable 3 ans et est tacitement reconductible.

Si vous souhaitez que nous reprenions tout cela n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 09 74 75 13 13 (Joueurs Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 08h00 à 02h00 du matin.

Bien cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Adresses utiles du site Joueurs info service](#)